

La légende noire d'une Commune grise

Mathieu Léonard

Pourquoi s'intéresser à l'influence de l'alcool sous la Commune et à la construction du mythe d'une Commune grise ? Si cette rumeur semble aujourd'hui avoir disparu des travaux historiques contemporains, force est de constater qu'elle a pu se diffuser dans les imaginaires jusqu'à la seconde guerre mondiale environ. En effet, la génération d'écoliers des années 1950 pouvaient encore lire dans les manuels scolaires (Malet Isaac) que les communards consommaient du vin et de l'alcool à pleins tonneaux.

« *Rouges de sang et de vin* », « *piliers de cabarets* », « *escargots des remparts* », les clichés accablant les fédérés abondent forcément dans la littérature et la presse hostiles. L'ivrognerie supposée des insurgés étaient bien entendu soulignée et exagérée mais on oublie souvent le rôle de la littérature médicale qui a apporté toute une dimension pseudo-scientifique aux calomnies versaillaises.

L'Académie de médecine se saisit immédiatement du traumatisme de la défaite et de la « *folie criminelle* » de la Commune pour lancer une croisade contre l'alcool, rendu responsable de tous les maux du pays. À travers les rapports du docteur Bergeron, les travaux psychiatriques du Dr Lunier, ceux du Dr Laborde, etc. une copieuse littérature hygiéniste concourt à incriminer la « *dégénérescence alcoolique* » dans les événements de 1871, afin de presser les pouvoirs publics à agir contre ce fléau social. Une première Société française de tempérance voit le jour en 1872 et la loi pénalisant l'ivresse sur la voie publique présentée par le Dr Roussel est votée le 23 janvier 1873. Pour l'historienne Susanna Barrows, cette lecture pathologique à la fois permet d'occulter les causes politiques et sociales de l'insurrection et de justifier « *le bain de sang final [...] comme une indispensable œuvre nationale de salubrité publique.* » Thiers déclare en 1877 que « *les épidémies morales, comme les autres, n'ont qu'un temps* », pensant avoir définitivement réglé son compte au socialisme avec l'écrasement de la Commune.

Bien entendu, contrairement aux affabulations de ses détracteurs, les institutions communalistes n'ont évidemment jamais encouragé les abus. On connaît plusieurs mesures coercitives, pour la plupart des arrêtés d'arrondissement interdisant l'ivresse sur la voie publique, qui accréditent la vision d'une « *révolution morale* », selon les termes de Jacques

Rougerie. Au demeurant, la Commune avait des questions plus urgentes à régler que les problèmes épisodiques d'ivrognerie ! Ainsi dans *La troisième défaite du prolétariat français*, si Benoît Malon évoque à demi-mot la présence de « non-valeurs », c'est-à-dire d'éléments indésirables dans les rangs communards, c'est d'abord pour laver l'honneur du peuple insurgé : « *Il est bien entendu que tous les fédérés n'étaient pas des héros sans peur et sans reproche, il y avait certainement des non-valeurs. Les sept ou huit mois de siège et de privations avaient donné à un trop grand nombre des habitudes que leurs camarades leur reprochaient sévèrement ; mais il y avait parmi les combattants de la Commune 50 000 soldats de la révolution, à peu près tous ouvriers, héroïques de constance, de courage et d'abnégation.* »

En 1902, la délicate question de l'alcoolisme sous la Commune est encore débattue dans le courrier des lecteurs de *La Chronique médicale*. Le photographe Nadar s'insurge contre ce mythe : « *Permettez à un témoin, vieux Parisien-né, de protester contre la tradition d'une légende intéressée : en réalité, il n'y eut alors ni plus ni moins d'ivrognes que lorsque les grands restaurants de nuit sont ouverts.* » Il faut dire qu'à l'époque et jusqu'à la première guerre mondiale, la lutte contre l'alcoolisme s'est hissée au rang de cause nationale qui impose une forme d'union sacrée. Les arguments antialcooliques traversent alors tous les partis et toutes les classes, l'alcool devenant le principal « *ennemi de la classe ouvrière* ».

Pour aller plus loin :

Mathieu Léonard, *L'ivresse des communards Prophylaxie antialcoolique et discours de classe (1871-1914)*, Lux éditeur, 2022.

Article de Janine Tissot, pour *Le Pays*.